du plan Gréber et collaborer prochainement à la construction d'un stade à Ottawa, afin que les futures parties pour la coupe Grey entre Ottawa et l'Ouest puissent se jouer dans la capitale?

L'hon. Alphonse Fournier (ministre des Travaux publics): A la vérité, je n'ai guère réfléchi à la question. J'ai exulté lorsque j'ai appris que les Rough Riders d'Ottawa avaient gagné. Je soumettrai la question de l'honorable député à mes collègues du cabinet et, quand ils auront accepté un projet quelconque, j'en ferai part à la Chambre.

FINANCES

INTERPELLATION AU SUJET DU MAINTIEN DES PRIX DES OBLIGATIONS DE L'ÉTAT PAR LA BANQUE DU CANADA

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. M. Macdonnell (Greenwood): Je voudrais poser à l'adjoint parlementaire au ministre des Finances une question dont je l'ai prévenu. Peut-il confirmer ou réfuter la nouvelle suivante:

La grande nouvelle de la semaine: la Banque du Canada a cessé temporairement de soutenir le prix des obligations du gouvernement.

Il s'agit d'un extrait du Financial Post, en date du 24 novembre.

M. James Sinclair (adjoint parlementaire au ministre des Finances): Je remercie le député de m'avoir prévenu. Je me suis procuré le Financial Post. Après quelques recherches j'y ai trouvé, à la page 4, une petite nouvelle intitulée: "Le prix des obligations de l'État se stabilise après un fléchissement sensible". La plus grande partie de l'article n'est que la répétition de la déclaration que j'ai formulée la semaine dernière en réponse à une question du représentant de Kamloops. Je ne vois pas comment cela peut constituer la grande nouvelle de la semaine, même d'après les normes du Financial Post. En outre, je ne puis rien ajouter à l'énoncé de la ligne de conduite du Gouvernement que j'ai formulé la semaine dernière. J'ajoute, cependant, que le même article du Financial Post signale que les émissions comparables d'obligations du Royaume-Uni et des États-Unis accusent une faiblesse encore plus prononcée pendant la même période. Aucun de ces gouvernements n'a, non plus, pour ligne de conduite, de soutenir le prix des obligations.

M. Macdonnell (Greenwood): Je me permets de signaler, comme disait autrefois un membre éminent de notre parti, que la réponse renferme beaucoup de mots, mais ne répond pas à la question.

[M. Richard (Ottawa-Est).]

LE BLÉ

ENTREPÔTS À CHURCHILL—DEMANDE D'AGRANDISSEMENT

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Lionel Chevrier (ministre des Transports): Je désire répondre à une question posée vendredi par le représentant de Saskatoon. Il a demandé si on avait fait des démarches en vue de l'agrandissement des entrepôts de céréales à Churchill. J'ai reçu une lettre du conseil de l'Union interprovinciale des cultivateurs demandant de doubler le volume des entrepôts de Churchill. Il sera tenu compte d'autres passages de la lettre, mais je dois dire à l'honorable député que, étant donné la courte durée de la saison de navigation à Churchill et aussi le volume très restreint des cargaisons arrivant à cet endroit, je ne crois pas qu'il convienne d'y agrandir les entrepôts.

LES COMPTES PUBLICS

IMPRESSION DU RAPPORT DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL ET DES COMPTES PUBLICS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. James Sinclair (adjoint parlementaire au ministre des Finances): La semaine dernière, le chef de l'opposition a soulevé une question au sujet de l'impression des comptes publics. J'ai alors indiqué plusieurs raisons pour lesquelles l'impression était retardée et j'ai dit qu'il était fort peu probable qu'elle serait terminée avant deux autres semaines. Depuis lors, le contrôleur du Trésor a préparé un exposé des difficultés que suscite la publication de cet énorme volume. Je ne crois pas qu'il y ait lieu de m'étendre sur les nouvelles raisons données, mais le contrôleur déclare qu'il a été possible de publier un tirage à part de l'appendice que forme le rapport de l'auditeur général, et ce tirage à part sera distribué aux députés mercredi, avant que le comité des comptes publics se réunisse.

QUESTION AU SUJET D'UN DOSSIER

BEURRE ET MARGARINE—RÈGLEMENTS RÉGISSANT LA FABRICATION—INGRÉDIENTS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. W. Chester S. McLure (Queen's): Je ne veux pas poser une nouvelle question, mais le 7 novembre je consignais au Feuilleton une question qui, le 12 novembre, était transformée en ordre de dépôt de document. C'est une question très importante. La voici:

1. Quels sont les règlements régissant la fabrication a) du beurre et b) de la margarine destinés à l'alimentation?

2. Quelle quantité de chaque sorte d'huile ou d'autres ingrédients utilise-t-on dans la fabrication d'une livre de margarine?